



**RÈGLEMENT**  
**TOURNOI NATIONAL FÉMININ**  
**JOURNÉE NATIONAL :**  
**JEU SET & FÉMINISATION**

**Adresse :** COMPLEXE SPORTIF LOUIS BRUN, Quartier Barriol, Avenue Louis Vissac, 13200 Arles

Le tournoi est homologué par la F.F.T.T. (n° / 2025) et de ce fait, les règlements fédéraux seront strictement appliqués.

**Juges Arbitres :** JA3 : Mme Carine GEBLEUX (N° licence : 136150)

**Responsable du tournoi :** M. Mathéo LARGUIER (contact : 06-98-72-24-47)

**ARTICLE 1 : Les parties :**

**Seules les licenciées féminines traditionnelles pourront s'inscrire aux tableaux A à F.  
Seules les licenciées loisirs ou découvertes pourront participer au tableau G.**

Le tournoi se déroule sur 20 tables au sein du complexe. Dans l'ensemble des tableaux, les parties se déroulent au meilleur des 5 manches de 11 points avec deux points d'écart.

Exception : le tableau G sera une ronde à l'italienne (cf : article 5 )

**ARTICLE 2 : Dotations et horaires des tableaux**

**SAMEDI 08 NOVEMBRE 2025**

Tableaux	Heure	Nombre de joueuses	½ F	Finaliste	Vainqueur	Total Dotation
A 500-599 pts	9H30	60	30€	50€	100€	210€
B 500-699 pts	10H30	60	30€	50€	100€	210€
C 500-899 pts	11H30	60	30€	50€	100€	210€
D 500-1099 pts	9H30	60	30€	50€	100€	210€
E 500-1399 pts	10H30	60	30€	50€	100€	210€
F +1400 pts	13H30	60	200€	300€	500€	1200€
G Ronde à l'italienne (loisir)	13H30	30 équipes	30€ BA	50€ BA	100€ BA	210€ BA

Les classements pris en compte seront les classements officiels de septembre 2025.  
Les dotations de l'ensemble des tableaux seront remises en chèque excepté le tableau G.  
Les bons d'achat (BA) seront ceux de notre équipementier partenaire.

### ARTICLE 3 : Organisation des tableaux

Les tableaux se composeront de poules de 3 joueuses,

Dans tous les tableaux composés de poules de 3 joueuses, il y aura deux sortants par poule sauf dans le tableau Q (OPEN) avec un seul sortant.

### ARTICLE 4 : Inscriptions

**Toute joueuse ne pourra s'inscrire que dans 2 tableaux différents maximum.**

L'inscription de chaque joueuse devra impérativement se réaliser en ligne sur la page Helloasso du Tennis de Table Club Arlésien :

<https://www.helloasso.com/associations/tennis-de-table-club-arlesien/evenements/journee-nationale-jeu-set-et-feminisation>

### ARTICLE 5 : TABLEAU G

Formule ronde à l'italienne :

But : remporter le match par équipe de 2.

Organisation : match en simple et double.

Consignes : 2 équipes de 2 joueuses sont constituées avec dans chaque équipe, une joueuse A et une joueuse B.

Équipe 1: joueuses A1 et A2 / Équipe 2: joueuses B1 et B2

- 1er match: A1 joue contre B1 en une manche de 11 points en simple sans points d'écart
- 2e match: A2 joue contre B2 en une manche allant jusqu'à 22 points en simple sans points d'écart sachant que les joueurs conservent les scores de leurs partenaires A1 et B2.
- 3e match: A1B1 contre A2B2 en double en gardant encore le score du match d'avant jusqu'à 33 points sans points d'écart

Chaque joueuse ne dispose que d'un seul temps mort au cours de chaque rencontre.

### ARTICLE 6 : MONTANT DES ENGAGEMENTS

Prix des tableaux :

1 tableau : 8€

2 tableaux : 15€

tableau G : 5€ par équipe soit 2.5€ par personne (seulement pour les licenciées loisirs et découvertes)

### ARTICLE 7 : FORFAIT

Le forfait sera prononcé 5 minutes après le 3ème appel au micro.

## **ARTICLE 7 BIS : FORFAIT**

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie

## **ARTICLE 8 : Arbitrage des parties**

Les joueuses perdantes seront tenues d'arbitrer la partie suivante, ou celle que le juge arbitre leur attribuera. Toute joueuse refusant de se plier à cette règle sera scratché par le juge arbitre pour les tableaux dans lesquels elle serait encore qualifiée.

## **ARTICLE 9 : Tenue Sportive**

Les joueuses devront porter une tenue réglementaire ( short et tee-shirt).  
Les balles seront fournies par l'organisation, homologuées par la FFTT.

## **ARTICLE 10 : Licence**

*Les participantes devront avoir une licence compétition à jour, au cours de la saison 2025-2026, avec la certification médicale en règle pour participer à l'ensemble des tableaux de A à F*

Les participantes du tableau G devront avoir une licence loisir, *au cours de la saison 2025-2026, à jour ou une licence découverte leur sera délivrées sur place*

## **ARTICLE 11 : Déroulé du tournoi**

Il n'y aura pas d'interruption pendant la durée du tournoi. Une buvette sera tenue pendant toute la durée du tournoi.

## **ARTICLE 12 : Article IX.111 des Règlements sportifs**

Le tirage au sort public sera effectué au gymnase LOUIS BRUN (Avenue Louis Vissac 13200 ARLES) le Jour J (8 novembre 2025) 30 minutes avant le début de chaque tableau.

## **ARTICLE 13 : Responsabilité de l'organisation**

Le club et le comité d'organisation déclinent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident.

## **ARTICLE 14 : Complexe sportif et Aires de jeu**

Il est rappelé qu'il est interdit de fumer et de vapoter à l'intérieur du complexe. Des espaces de restauration seront dédiés ( tonnelles, barnum et gradins). Il est donc interdit de manger dans les aires de jeu et dans les allées de circulation du complexe.

## **ARTICLE 15 : Engagements de joueurs et paiement**

Les engagements des participantes doivent parvenir avant le Vendredi 07 novembre 2025 12h dernier délai.

Les participantes doivent obligatoirement s'inscrire en ligne pour sur la page HelloAsso du TTC ARLES.

Le lien des inscriptions sera disponible via les pages de nos réseaux sociaux : Facebook ( Ttc Arles) et Instagram ( ttcarles13) ou via le lien suivant :

L'inscription sera confirmée et prise en compte une fois le mail de confirmation reçu.

Le paiement des engagements se fera en ligne lors de l'inscription. Il sera possible de se faire rembourser ses droits d'engagements seulement sur présentation d'un motif d'absence valable et d'un justificatif ( présentation d'un certificat médical ou motif impérieux ).

## **ARTICLE 16 : Application du Règlement de la FFTT**

Pour tout point non prévu au règlement, il sera fait application des règlements de la Fédération Française de Tennis de Table.

## **ARTICLE 17 : Droit à l'image**

Toute inscription vaut accord pour cession de droit à l'image. Par conséquent, toute participante autorise le club du TTC Arles en sa qualité d'organisateur à reproduire, diffuser, publier ou éditer par quelque moyen que ce soit (Presse, internet, affichage) les photos et vidéos prises lors de l'édition 2025 de son tournoi national et ce, sans aucune contrepartie financière. En cas de refus, il vous faudra le spécifier à l'adresse mail ttcarles13@gmail.com lors de votre inscription.

## **ARTICLE 18 : Dispositions exceptionnelles**

Les tableaux comprenant moins de 30 inscriptions pourront être annulés (sauf pour la série F, 16 joueuses minimum). Les participantes pourront alors soit s'engager dans un autre tableau (si possible), soit, être remboursées du prix de l'engagement versé pour ce tableau.

## **ARTICLE 19: Accord**

La participation au tournoi national du TTC Arles entraîne l'acceptation du présent règlement.